



CHARTRE DE L'ADHERENT

« **Amitié, solidarité, excellence, respect, fair-play et lutte contre la violence et la discrimination lors de ses activités ou en dehors du terrain pour permettre à chacun d'atteindre son excellence sportive** ».

Vous avez choisi de participer par votre inscription, ou par celle de votre enfant, aux activités du Stade de Vanves, section Handball, et nous en sommes ravis !

Le respect, la ponctualité, l'hygiène de vie, la discipline et la participation à la vie du club sont les principes et valeurs fondateurs afin de garantir l'épanouissement de chacun.

En effet, votre adhésion est aussi un acte volontaire qui implique un engagement : participer, autant que possible, au fonctionnement et au développement de l'association. Celle-ci, gérée par une équipe de bénévoles, ne demande qu'à être renforcée et soutenue.

**Ne soyez pas que des consommateurs !
Soyez acteurs !**

Nous souhaitons ainsi vous associer à notre politique responsable et d'avenir en :

- ✓ Renforçant la **contribution du sport à l'éducation, l'épanouissement de tous** à travers des actions de sensibilisation (journée thématique autour de la femme sportive, échanges autour du handicap et du handisport, rencontre et débats sur l'arbitrage...),
- ✓ Sensibilisant au **développement durable et à l'écologie** (systématiser le co-voiturage lors des déplacements, favoriser l'utilisation de gourdes, assurer le tri efficace et le recyclage des déchets),
- ✓ **Assurant une formation** aux bénévoles dirigeants (table de marque, accompagnement des jeunes arbitres, diplômes d'entraîneurs...),
- ✓ **Responsabilisant** le plus grand nombre de licenciés et faire preuve de **volontarisme**, de solidarité pour assurer la pérennité de l'association et créer une véritable vie de club.



LES JOUEURS

Le joueur s'engage à :

- ✓ Respecter toute personne sur et en dehors du terrain (coéquipiers, adversaires, entraîneurs, parents, arbitres...),
- ✓ Respecter les installations (vestiaires, salles) ainsi que le matériel mis à disposition (ballons, chasubles, plots...),
- ✓ Respecter les règles de vie de l'équipe (horaires d'entraînement et de match, tenue de pratique adaptée, assiduité, comportement et attitude...),
- ✓ Respecter et se conformer aux règles du handball,
- ✓ Représenter son club, toujours donner le meilleur de soi-même et prendre plaisir !
- ✓ Venir, autant que possible, supporter les autres équipes jeunes ou séniors du club,
- ✓ Refuser toute forme de violence : être maître de soi sur le terrain et en dehors,
- ✓ Participer autant que possible aux actions et aux manifestations nécessaires à la vie du club (arbitrage, table, bénévolat, bureau...).

Le joueur « sénior » s'engage en plus à :

- ✓ Prendre part à l'organisation des événements et manifestations organisés afin de ne pas être un simple consommateur, mais un véritable acteur de la réussite du club,
- ✓ **Tenir la table de marque d'autres équipes que la sienne au moins 1 fois dans la saison, dans la mesure de leur disponibilité, sur une session** (créneau samedi 14-18h ou samedi 18-22h, ou dimanche 11-16h).
- ✓ Ne prendre aucun acte engageant pour le compte du Club sans en référer préalablement au bureau, qui est seul habilité à décider des actions à mener,



LES PARENTS ET ACCOMPAGNATEURS

Ils s'engagent à :

- ✓ Compléter le dossier d'inscription gesthand de l'enfant et rendre uniquement au coach la fiche de renseignement et l'autorisation parentale,
- ✓ S'assurer que l'enfant est assidu et ponctuel aux entrainements comme aux matchs, équipé de sa tenue,
- ✓ Participer aux missions de la vie de l'équipe (accompagnement dans les déplacements extérieurs, goûter, lavage des maillots),
- ✓ Entretenir la tenue confiée à l'enfant et la rendre propre dès la fin de saison,
- ✓ Faire confiance à l'éducateur dans la gestion de son équipe,
- ✓ Respecter les membres du club, les joueurs et les adversaires, les autres parents, les arbitres et toutes leurs décisions,
- ✓ Encourager les jeunes joueurs, valoriser les bonnes attitudes, reconforter...
- ✓ S'engager à prendre part à l'organisation des événements et manifestations organisés afin de ne pas être un simple consommateur, mais un véritable acteur de la réussite du club,
- ✓ Prendre une licence « dirigeant » pour pouvoir assurer les tables de marque lors des matchs de vos enfants, (à domicile).

1941

Handball



LES EDUCATEURS

Ils s'engagent à :

- ✓ Respecter, encourager, expliquer, donner des solutions, écouter... les joueurs comme les parents. Leur transmettre les informations importantes du club,
- ✓ Être les instigateurs des valeurs du club, encourager le sportif à respecter les règlements en vigueur dans un parfait esprit sportif. L'inciter à porter fièrement les couleurs du club,
- ✓ Former des joueurs selon la politique sportive du Club,
- ✓ Adopter un comportement et une tenue irréprochables, à l'entraînement comme en match,
- ✓ Être ponctuel et respecter les horaires,
- ✓ Gérer le planning et les convocations de ses joueurs pour les matchs,
- ✓ Respecter les directives du bureau et de la Direction Technique sur sa politique et sa gestion sportive,
- ✓ Prendre part à l'organisation des événements et manifestations organisés,
- ✓ Tenir la table de marque d'autres équipes que la sienne au moins 2 fois dans la saison,
- ✓ Ne prendre aucun acte engageant pour le compte du Club sans en référer préalablement au bureau, qui est seul habilité à décider des actions à mener.